Mineurs étrangers isolés :
quelle prise en charge pour une meilleure protection ?

Réf. A31 • Durée : 1 jour (7 H) • 580 € HT
Paris - 9 déc. 2011 – 12 oct. 2012
Lille - 23 sept. 2011

Formateurs

Vincent GOMEZ-BONNET
Directeur de la MECS Saints-Anges à Marseille et vice-président du REMI (Réseau Euroméditerranéen pour la protection des Mineurs Isolés).

... Et des experts du REMI

Pourquoi cette formation ?

Entre 4 000 et 8 000 mineurs étrangers isolés vivent en France. L'écart entre ces estimations témoigne de la difficulté à appréhender ce phénomène. Quelles sont les possibilités offertes par le département pour gérer ces situations ? Comment assurer un accueil d'urgence et protéger le mineur ? Quels partenariats envisager pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement du mineur ?

Objectifs pédagogiques

✔ Faire un point sur la situation des MEI à leur arrivée

✔ Connaître les différents modes de prise en charge

✔ Acquérir des méthodes, outils et éléments de procédures pour gérer au mieux leurs situations

« Cette formation aborde parfaitement le sujet entre loi et pratiques professionnelles afin de les accueillir et de les accompagner au mieux. »
Asnia A. – Éducatrice spécialisée

« Bon recensement des dispositifs existants. Exposé vivant et un témoignage de pratiques attrayant. »
Béatrice B. - Chef de service

Matinée

Le statut juridique du mineur étranger isolé à son arrivée sur le territoire

- En fonction du mode d'entrée : quel juge est compétent ?
- La question de la minorité et de la détermination de l'âge : extrait d'acte de naissance ou bien âge osseux ?
- Sur quels éléments repose le statut de l'enfant ?
- La prise en charge du mineur par l'administrateur ad hoc
- La représentation et l'accompagnement des mineurs auprès du juge
- Secret professionnel et doute sur l'âge ou l'origine

Comprendre la complexité politique et juridique de la protection des mineurs étrangers isolés

- La description du public, ses réalités et ses difficultés
- Identifier et connaître les spécificités de ce « nouveau public » à protéger
- Les définitions attribuées à l'errance des mineurs

Identifier les origines et causes de ce phénomène pour mieux prendre en charge un mineur non accompagné

- L'identification des situations de MEI
- L'accueil du jeune
- La prise en charge : une approche juridique et humaine
- L'accompagnement du jeune et la mise en place de son projet de vie (scolaire, professionnel, familial...) : possibilités et limites
- A chacune des ces étapes, comment gérer le « non-statut » du jeune
- Quel avenir pour les jeunes qui deviennent majeurs ?

Après-midi

Illustration par l'exemple de la Roumanie

- La prévention faite auprès des jeunes, dans leur pays d'origine
- Les actions mises en place sur le territoire français

Analyse des pratiques des professionnels en charge de ce public

- Analyse réglementaire de la protection des MIE
- Les modes théoriques de prise en charge des mineurs isolés
- Identifier les différents dispositifs de prise en charge et réflexion autour des bonnes pratiques

Les passerelles, partenariats et réseaux locaux, nationaux et transnationaux

- Présentation de l'expérience du REMI (Réseau Euroméditerranéen pour la protection des mineurs isolés)

Bulletin d'inscription

A photocopier, compléter et renvoyer :
Par fax au **01 53 35 16 77**
Par courrier à :
Weka Formation - Service inscriptions
249 rue de Crimée - 75019 PARIS

Vous pouvez également réserver :
Sur **www.wekaformation.fr**
Par téléphone au **01 53 35 20 25**
Par mail : **contact@wekaformation.fr**

WEKA formation

Réf.	Titre de la formation	Date(s) de cession		Tarif HT
			– 10 %*	
			– 10 %*	
			– 15 %*	

N° d'agrément formation : 11754195275

70/WO/TAD0106

TOTAL H.T.	
(TVA 19,6 %) TOTAL T.T.C.	

* Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Pour un devis personnalisé, contactez-nous au :
01 53 35 20 25 ou **contact@wekaformation.fr**

/70/MC/[illegible]

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél. : Fax :

Courriel :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLE DU SUIVI DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél. : Fax :

Courriel :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

En signant le bulletin, j'accepte les conditions générales (1)

Signature : Date : Cachet :

(1) Conditions générales de participation disponible sur www.wekaformation.fr

CAT PROENF 1105